

LES JEUDIS

DE LA SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

Le **Conseil constitutionnel**
et la **Société de législation comparée**
sont heureux de vous convier à une conférence
dans le cadre du cycle consacré à l'entreprise
face aux droits fondamentaux.



LES
JEUDIS
DE SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

TROISIÈME CONFÉRENCE

le jeudi 14 octobre 2010

de 18h à 20h

« **Entreprise, droits fondamentaux et droits sociaux** »

Sous la présidence de **Bertrand Mathieu**,
professeur de droit à l'École de droit de la Sorbonne,
Université Paris I Panthéon-Sorbonne

INTERVENANTS

Marianne Laigneau, conseiller d'État, directeur délégué
des ressources humaines, Groupe EDF

Jean-Emmanuel Ray, professeur de droit à l'École de droit
de la Sorbonne, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

LIEU

Conseil constitutionnel
2, rue de Montpensier
75001 Paris

DÉROULEMENT

17h 30 - 18h : Accueil
18h - 20h : Interventions / débats
20h : Cocktail

Inscription obligatoire

*Merci de confirmer votre présence avant le mercredi 13 octobre 2010
auprès d'Emmanuelle Bouvier par courriel : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com
par téléphone : 01 44 39 86 21 ou télécopie : 01 44 39 86 28*

Conférence validée au titre de la formation continue des avocats (EFB)